

DÉCISION SUR LE CHANGEMENT DE LA DATE DE LA PREMIÈRE RÉUNION DE COORDINATION SEMESTRIELLE DE L'UNION AFRICAINE ET DES COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES (CER), LA 35^E SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL EXÉCUTIF ET LA 38^E SESSION ORDINAIRE DU COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (COREP)

La Conférence,

1. **RAPPELLE** la décision Assembly/AU/Dec.706(XXI) adoptée lors de la 31^e session ordinaire en juillet 2018 sur les date et lieu de la Première réunion de coordination semestrielle de l'Union africaine et des Communautés économiques régionales (CER), la 35^e session ordinaire du Conseil exécutif et la 38^e session ordinaire du Comité des représentants permanents (COREP) ;
2. **DÉCIDE** des dates de la session comme suit :
 - i) 38^e session ordinaire du COREP les 17 et 18 juin 2019 au siège de l'UA;
 - ii) 35^e session ordinaire du Conseil exécutif les 4 et 5 juillet 2019 à Niamey (Niger) ;
 - iii) 12^e session extraordinaire de la Conférence le 7 juillet 2019 à Niamey (Niger) ;
 - iv) première (1^e) réunion semestrielle de la coordination de l'Union africaine et des Communautés économiques régionales le 8 juillet 2019 à Niamey (Niger).